



Profils de financement DES PETITES ENTREPRISES

Programme de recherche sur le
financement des PME

mars 2005

Entrepreneurs de minorités visibles

La population des minorités visibles du Canada s'est accrue de façon exponentielle au cours des vingt-cinq dernières années. Grâce à la base de données complète du Programme de recherche sur le financement des PME, cet article brosse le tableau des entrepreneurs de minorités visibles. Il examine si l'appartenance ethnique d'un propriétaire a des répercussions sur le financement de sa petite entreprise et quelles sont ces répercussions, le cas échéant.

Sommaire des résultats clés : Les petites et moyennes entreprises (PME) dont les propriétaires font partie de minorités visibles sont de même taille que les entreprises des autres propriétaires. Elles se concentrent surtout dans le secteur des services et celui du savoir et elles jouent un rôle important dans bon nombre d'économies régionales du Canada. Les PME dont les propriétaires font partie de minorités visibles affichent des activités de financement par emprunt semblables à celles des autres entreprises. Les demandes, les approbations et les modalités d'obtention de crédit de ces entreprises ressemblent également à celles des autres entreprises. Leur capital et leur structure d'endettement indiquent toutefois qu'ils ont un peu plus souvent recours aux outils de financement non officiels, comme

Définitions

Les minorités visibles sont des personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche, y compris les Canadiens de naissance et les immigrants.

(Recensement de Statistique Canada)

Les PME appartenant à des minorités visibles sont des entreprises dont au moins 50 % de la propriété revient à une minorité visible, qui comptent moins de 500 employés et qui ont moins de 50 millions de dollars de recettes annuelles. Les organismes à but non lucratif, les organismes gouvernementaux, les écoles, les hôpitaux, les filiales, les coopératives et les sociétés de financement et de crédit-bail sont exclus.

(Programme de recherche sur le financement des PME)

Dans l'analyse suivante, les PME appartenant à des minorités visibles sont comparées au profil et au financement de toutes les autres PME canadiennes dans lesquelles les minorités visibles détiennent moins de 50 % de la propriété.

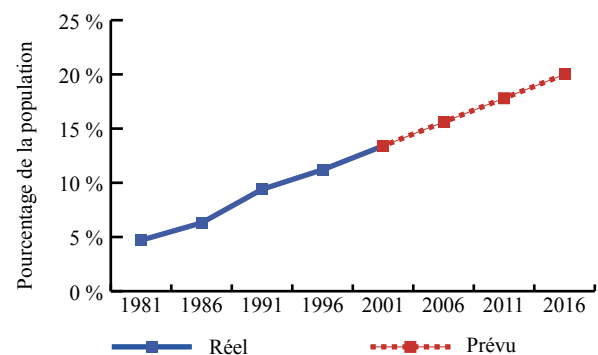
Christine Carrington, Industrie Canada

l'épargne personnelle ou les prêts de parents et amis, tendance qui pourrait découler du domaine d'exploitation plutôt que des caractéristiques des propriétaires.

LA POPULATION DES MINORITÉS VISIBLES S'ACCROÎT

La population des minorités visibles du Canada a plus que triplé au cours des deux dernières décennies. En 1981, le Canada comptait 1,1 million de personnes de minorités visibles. En 2001, la population des minorités visibles était passée à presque 4 millions de personnes, soit 13 % de la population canadienne. Comme l'indique la figure 1, le Conference Board du Canada prévoit que, d'ici 2016, les minorités visibles constitueront approximativement 20 % de la population canadienne et 18 % de la population active (Antunes, MacBride-King et Swettenham, 2004).

Figure 1
Pourcentage des minorités visibles au Canada



Sources : Statistique Canada (recensement de 1981 et de 2001) et Conference Board du Canada.

Cette croissance est due en grande partie aux tendances d'immigration changeantes. Au cours des vingt-cinq dernières années, les principaux pays d'origine des immigrants au Canada sont passés de l'Europe à l'Asie orientale et méridionale

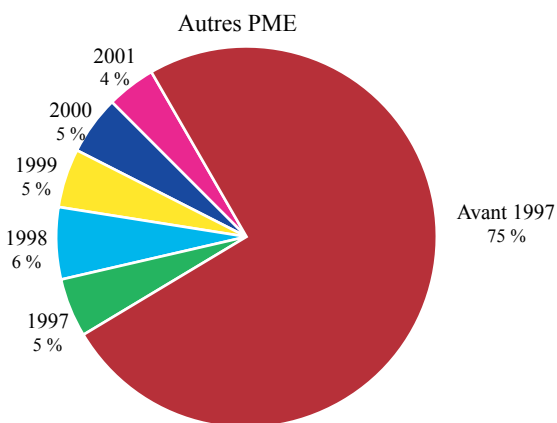
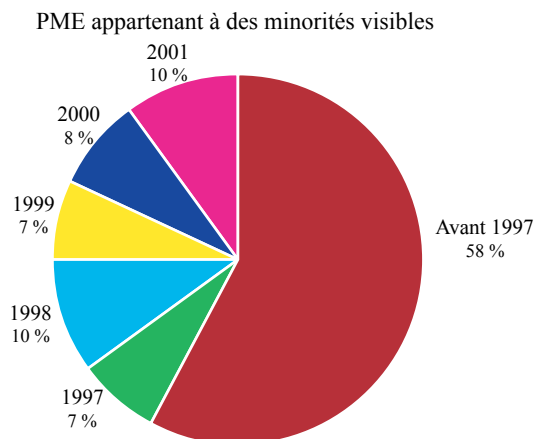
et à l'Amérique du Sud. Plus de huit Canadiens sur dix appartenant à des minorités visibles sont des immigrants de première génération. Les trois groupes de minorités visibles les plus importants en 2001 étaient les Chinois, les Asiatiques du sud et les Canadiens noirs, représentant ensemble les deux tiers de la population des minorités visibles.

L'ENTREPRENEURIAT

Les membres des minorités visibles sont aussi susceptibles de devenir entrepreneur que toute autre personne au Canada¹. En 2001, 7 % des 1,5 million de PME au Canada appartenaient à des minorités visibles.

Il n'est pas étonnant que l'accroissement de la population des minorités visibles au Canada se soit traduit par une pénétration des minorités visibles dans le marché des PME à un rythme plus rapide que celui des autres entrepreneurs. La figure 2 affiche la première année où les entreprises ont commencé à vendre leurs produits ou services. Les PME dont les propriétaires font partie de minorités visibles sont plus récentes que les autres entreprises : 42 % sont exploitées depuis moins de cinq ans, comparativement à 25 % des autres entreprises. En moyenne, les minorités visibles ont pénétré le marché des PME à un taux annuel 1,5 supérieur à celui des autres entrepreneurs depuis 1997.

Figure 2
Première année de vente des produits ou des services (1997-2001)*



* Comprend les entreprises encore exploitées en 2002 et exclut les entreprises qui ont commencé leur exploitation mais qui ont quitté le marché avant 2002.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2001*.

Les membres des minorités visibles habitent principalement dans les centres urbains du Canada. Toronto, Vancouver et Montréal sont le domicile de 73 % des membres des minorités visibles du pays. Calgary, Edmonton et Ottawa comptent également une population importante de minorités visibles.

Figure 3
Obstacles à la croissance des entreprises tels que perçus

Difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée	36 %
Niveaux d'imposition	31 %
Insuffisance du financement	30 %
Faible rentabilité	27 %
Instabilité de la demande	27 %
Réglementation gouvernementale	26 %
Dépréciation	17 %
Compétences en gestion	5 %

Autre PME

Difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée	42 %
Niveaux d'imposition	38 %
Insuffisance du financement	32 %
Faible rentabilité	29 %
Instabilité de la demande	27 %
Réglementation gouvernementale	24 %
Dépréciation	16 %
Compétences en gestion	10 %

Source : Institut de recherche sur les PME, Université du Québec à Trois-Rivières, *Le Financement des PME canadiennes : satisfaction, accès, connaissance et besoins, 2001*, rédigé pour Industrie Canada, 2002.

¹ La densité des entreprises mesure le nombre de particuliers d'une population par rapport au nombre d'entreprises au sein de cette population. Selon le Recensement de 2001 et la Base de données du Registre des entreprises de Statistique Canada, 3 % de la population des minorités visibles étaient propriétaire d'une petite ou moyenne entreprise par rapport à une densité de 4 % pour le reste de la population.

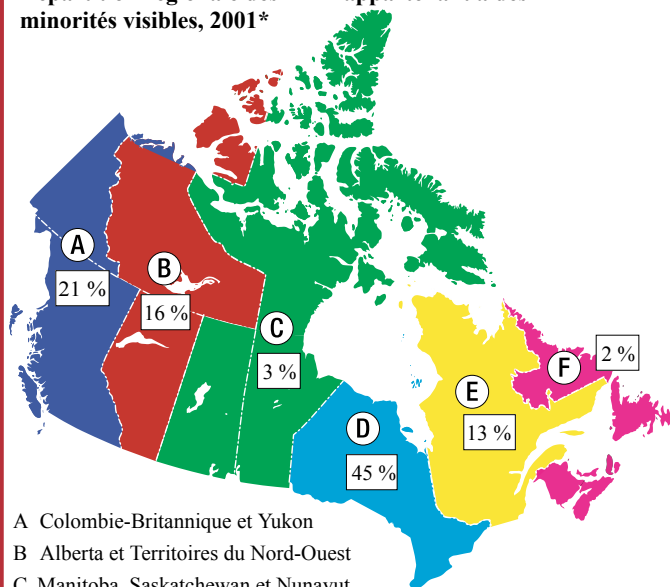
OBSTACLES À LA CROISSANCE TELS QUE PERÇUS

Les entrepreneurs de minorités visibles sont confrontés aux mêmes défis d'établissement et de croissance de leur entreprise que les autres propriétaires. La figure 3 montre que, peu importe la race, le manque de main-d'œuvre qualifiée et les niveaux d'imposition sont les deux préoccupations les plus importantes des entrepreneurs. Bien que hors de la portée de cet article, il faut noter que le problème du manque de main-d'œuvre qualifiée s'accroîtra en raison de la pénurie de main-d'œuvre prévue au Canada d'ici 2010 (Antunes, MacBride-King et Swettenham, 2004).

CONTRIBUTION MARQUÉE À L'ÉCONOMIE DU CANADA

Les entrepreneurs de minorités visibles jouent un rôle important dans l'économie canadienne sur le plan de la croissance, de l'innovation et de la création d'emplois. Plus de 50 000 personnes travaillaient pour des PME appartenant à des minorités visibles en 2001, et les recettes des entrepreneurs de minorités visibles ont atteint plus de 48,5 milliards de dollars.

Figure 4
Répartition régionale des PME appartenant à des minorités visibles, 2001*



- A Colombie-Britannique et Yukon
- B Alberta et Territoires du Nord-Ouest
- C Manitoba, Saskatchewan et Nunavut
- D Ontario
- E Québec
- F Provinces atlantiques

* Les données des provinces de l'Atlantique, du Manitoba, de la Saskatchewan et du Nunavut sont moins fiables du point de vue statistique.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2001.

La répartition régionale des PME appartenant à des minorités visibles correspond aux tendances de peuplement des immigrants. La majorité de ces PME se trouvent en Ontario et en Colombie-Britannique, suivis de l'Alberta et du Québec (voir la figure 4). Il y a moins d'entrepreneurs de minorités visibles dans les provinces de l'Atlantique et des Prairies.

PROFIL

Profil des entrepreneurs de minorités visibles en 2001 :

- 19 % sont des femmes, 61 % sont des hommes, 20 % forment des partenariats hommes/femmes (18 %, 64 % et 18 % respectivement, pour autres entrepreneurs)
- 29 % des entreprises ont moins de 40 ans (21 % pour les autres entrepreneurs)
- 59 % parlent une langue non officielle comme langue maternelle
- 61 % ont fait des études postsecondaires (47 % chez les autres entrepreneurs)
- 74 % ont plus de 10 ans d'expérience en gestion dans leur industrie (84 % chez les autres entrepreneurs)
- 39 % exploitent leur entreprise de leur domicile (60 % chez les autres entrepreneurs)
- 93 % exploitent leur entreprise en centre urbain
- 13 % ont exporté leurs produits ou services à l'étranger (11 % chez les autres entrepreneurs)

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2001.

MOINS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAVAILLEUR AUTONOME

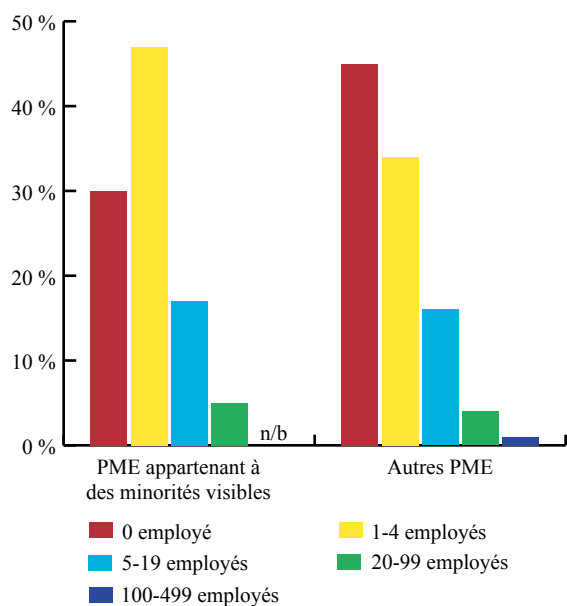
Les recherches antérieures ont suggéré que les PME de minorités visibles avaient tendance à être un peu plus grandes que les PME en général². Les données récentes, cependant, suggèrent qu'elles sont plus petites ou de même taille lorsqu'on considère le nombre d'employés, la structure organisationnelle et les ventes moyennes de l'entreprise.

- 77 % des entreprises appartenant à des minorités visibles sont des micro-entreprises qui comptent moins de cinq employés (par rapport à 79 % des autres entreprises) (voir la figure 5).

² *Le financement des PME au Canada*, 2002. Rapport préparé dans le cadre du Programme de recherche sur le financement des PME. (<http://www.pme-prf.gc.ca>)

- Les minorités visibles ont réalisé des ventes moyennes de 462 000 \$ en 2000 (par rapport à 600 000 \$ chez les autres entrepreneurs).
- Les entreprises appartenant à des minorités visibles ont un peu plus tendance à se constituer en société (63 % contre 52 % pour les autres entreprises).

Figure 5
Répartition des entreprises selon la taille, 2001



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2001.

Les entrepreneurs de minorités visibles sont moins susceptibles que les autres entrepreneurs d'être travailleur autonome (ce qui signifie que le propriétaire exploite son entreprise seul). En 2001, seulement 31 % des entrepreneurs de minorités visibles étaient travailleurs autonomes, contre 44 % des autres entrepreneurs. Il faut noter, cependant, que le taux des immigrants travailleurs autonomes est à la hausse. Selon une récente enquête de Statistique Canada, le taux d'immigrants travailleurs autonomes a presque doublé entre 1981 et 1996, passant de 8 % à 14 % (Frenette, 2002).

CONCENTRÉES DANS LES INDUSTRIES DE SERVICES

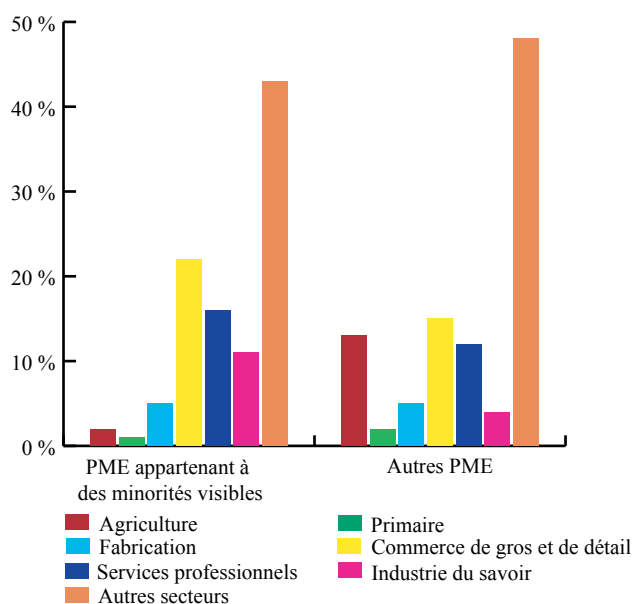
Les entrepreneurs de minorités visibles exploitent des entreprises dans tous les secteurs de l'économie canadienne, mais ils se concentrent fortement dans les industries des services. En 2001, environ quatre entreprises sur cinq appartenant à des minorités

visibles faisaient partie du secteur des services. À la figure 6, ce phénomène est représenté par l'amalgame des catégories commerce de gros et de détail, services professionnels et « autres secteurs ».

Les entrepreneurs de minorités visibles jouent également un rôle important dans l'économie axée sur le savoir, moteur de la croissance et de l'innovation au Canada. En 2001, 11 % des PME appartenant à des minorités visibles se trouvaient dans des industries du savoir, par rapport à seulement 4 % des autres PME.

Il n'est donc pas étonnant que les entrepreneurs de minorités visibles soient plus susceptibles d'être impliqués dans des activités de recherche-développement (R-D). En 2001, 33 % des PME appartenant à des minorités visibles consacraient une partie de leurs dépenses d'investissement à la R-D, comparativement à seulement 26 % chez les autres PME.

Figure 6
Répartition des entreprises par secteur industriel, 2001*



* Les données des PME appartenant à des minorités visibles dans les secteurs agricole et primaire sont moins fiables du point de vue statistique.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2001.

RÉSULTATS FINANCIERS PLUS FAIBLES

La figure 7 présente les chiffres des états financiers des PME appartenant à des minorités visibles en 2000, comparés aux moyennes des autres entreprises. En

2000, les bénéfices nets moyens avant impôts des entrepreneurs de minorités visibles étaient moins de la moitié de ceux des autres entrepreneurs. La rentabilité en soi, cependant, n'indique pas nécessairement que les PME appartenant à des minorités visibles ne performant pas aussi bien financièrement que les autres entreprises. Pour une image plus complète du rendement financier, les gains doivent être considérés en regard des biens et du capital nécessaires à ces gains.

Figure 7
Chiffres des états financiers*, 2000

		PME appartenant à des minorités visibles	Autres PME
		(valeur moyenne en \$)	
Recettes	Ventes	462 000	600 000
	Recettes totales	489 000	625 000
Charges		465 000	569 000
Bénéfice net (perte nette) avant impôts		24 000	56 000
Actif	Court terme	172 000	215 000
	Immobilisé	229 000	297 000
	Actifs totaux	401 000	512 000
Passif		270 000	296 000
Capitaux propres	Capital-action	90 000	126 000
	Capitaux propres totaux	130 000	216 000

* La somme des chiffres risque de ne pas être exacte en raison de l'arrondissement et de l'absence de certaines données d'états financiers ou de bilans. Les données sur le capital-action des PME appartenant à des minorités visibles sont moins fiables du point de vue statistique.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2000.

Trois mesures fréquentes de la rentabilité utilisées à cette fin sont le taux de rendement de l'actif, le taux de rendement des capitaux propres et les marges bénéficiaires³. L'entreprise moyenne appartenant à un membre des minorités visibles affichait des taux

inférieurs de rendement de l'actif (6 % contre 11 %) et de rendement des capitaux propres (18 % par rapport à 26 %) en 2000, ainsi que des marges bénéficiaires inférieures (5 % contre 9 %). On ne sait pas encore très bien dans quelle mesure ce phénomène se retrouve dans les autres PME du secteur des services. Il est donc possible que le secteur d'exploitation soit plus significatif que les caractéristiques du propriétaire pour prévoir le rendement financier de l'entreprise.

Comparées aux autres entreprises, les PME appartenant à des minorités visibles semblent être moins bien placées pour convertir aussi rapidement leur actif en argent comptant afin de respecter leurs créances. En 2000, le ratio d'endettement d'une PME moyenne appartenant à une minorité visible était de 2,1 comparativement à 1,4 pour les autres PME. Des niveaux élevés de ratio d'endettement peuvent accroître la perception de risque liée à l'entreprise puisqu'ils indiquent que l'entreprise pourrait ne pas être en mesure de payer ses dettes et l'intérêt connexe. À court terme, la liquidité des PME appartenant à des minorités visibles correspond à celle des autres PME, avec des ratios d'actifs à court terme par rapport aux dettes à court terme de 1,4 contre 1,5⁴. À nouveau, des analyses supplémentaires sont requises pour faire la différence entre les répercussions liées aux secteurs d'activité et celles qui sont liées aux caractéristiques du propriétaire.

FINANCEMENT

L'accès à des niveaux suffisants de capitaux constitue un élément essentiel à la croissance et au développement de toute entreprise. Bon nombre de facteurs peuvent nuire à la capacité d'une entreprise à obtenir le financement nécessaire, y compris son stade de développement, son secteur d'activité et sa taille.

³ Le taux de rendement de l'actif mesure la capacité de l'entreprise à utiliser l'actif pour générer des gains indépendamment du financement de l'actif, tandis que le taux de rendement des capitaux propres mesure la capacité de l'entreprise à utiliser l'actif pour générer des gains, mais considère aussi le financement de l'actif (Gaber, Davidson, Stickney et Weil, *Financial Accounting*, Dryden).

⁴ Le ratio de liquidité général représente la mesure de l'actif à court terme de l'entreprise en regard de sa dette à court terme. Un ratio de liquidité général de 1,0 signifie qu'une entreprise peut survivre une année, même si elle ne réalise aucune vente. Dans l'ensemble, plus le ratio est élevé, plus l'entreprise a de liquidités.

En outre, certains entrepreneurs de minorités visibles peuvent moins bien connaître les systèmes financiers et les marchés canadiens, ce qui peut expliquer pourquoi les entrepreneurs de minorités visibles classent au troisième rang l'obtention de financement supplémentaire comme obstacle à la croissance de leur entreprise (voir la figure 3).

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Les PME appartenant à des minorités visibles avaient des besoins de financement semblables à ceux des autres petites entreprises et ont bénéficié de taux et de modalités d'approbation semblables. La figure 8 offre un aperçu des activités de financement des PME appartenant à des minorités visibles en 2000 et en 2001 en regard des autres entreprises. Bien que des données soient fournies pour 2001, il faut noter qu'un échantillon d'enquête moins important a donné lieu à moins de résultats sur les PME, surtout à l'égard du financement par crédit-bail et par capitaux propres.

Figure 8
Demandes de financement et taux d'approbation (2000-2001)

		PME appartenant à des minorités visibles		Autres PME	
		2000	2001	2000	2001
Type de financement		%			
Emprunt	Taux de demande	24	21	23	18
	Taux d'approbation	83	n.d.	82	81
Crédit-bail*	Taux de demande	8	14	9	7
	Taux d'approbation	91	87	98	95
Capital-action*	Taux de demande	2	1	2	1
	Taux d'approbation	95	n.d.	76	n.d.

* Les données de 2001 sont moins fiables du point de vue statistique.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2000 et 2001

Moins du quart des entrepreneurs de minorités visibles ont demandé un financement par emprunt auprès d'une institution financière en 2000 ou en 2001, ce qui correspond au niveau général de financement

Conditions du crédit accordé aux entrepreneurs de minorités visibles en 2000

- La majorité des demandes de financement par emprunt étaient des demandes de marges de crédit (47 %), de prêts à terme (23 %) ou d'hypothèques (18 %).
- Les minorités visibles, en moyenne, ont demandé 74 000 \$ en prêts à terme, et on leur a accordé 73 000 \$ (comparativement à 135 000 \$ et à 135 000 \$, respectivement, pour les autres entrepreneurs).
- Pour les hypothèques, 468 000 \$ ont été demandés et 474 000 \$ ont été accordés, comparativement à 522 000 \$ et à 596 000 \$, respectivement, pour les autres entrepreneurs.
- 42 % des entrepreneurs de minorités visibles qui ont demandé un financement ont dû donner des biens personnels à titre de garantie (contre 38 % pour les autres entrepreneurs).
- 42 % des entrepreneurs de minorités visibles ont dû donner des biens en nantissement (même taux que pour les autres entrepreneurs).
- Les états financiers de l'entreprise, des demandes officielles et des évaluations de biens représentaient le type de document le plus souvent exigé par le fournisseur de crédit.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2000.

par emprunt des PME. Plus de 80 % des demandes de financement par emprunt de PME appartenant à des minorités visibles ont été approuvées, ce qui correspond également au taux d'approbation des autres entreprises.

La grande majorité de ces demandes ont été présentées à des banques à charte (90 % contre 64 % chez les autres entrepreneurs). À la lumière de la grande part du marché détenue par les banques en Ontario et en Colombie-Britannique, surtout dans les régions urbaines, et de la forte concentration de minorités visibles dans les centres urbains de ces régions, il n'est pas étonnant de constater que plus de membres de minorités visibles ont recours à des banques aux fins de financement. Cinq pour cent des entrepreneurs de minorités visibles ont eu recours à des coopératives de crédit ou à des caisses populaires, comparativement à 21 % des autres entrepreneurs.

La majorité des PME appartenant à des minorités visibles demandaient du financement aux fins de fonds de roulement. Par conséquent, les demandes portaient souvent sur de nouvelles marges de crédit, suivies

moins fréquemment de prêts à terme et d'hypothèques (voir l'encart « Conditions du crédit accordé aux entrepreneurs de minorités visibles en 2000 »).

La majorité (84 %) des entrepreneurs de minorités visibles qui n'ont pas demandé de financement de type officiel (prêt commercial ou crédit-bail) ont indiqué qu'ils n'en avaient pas besoin pour exploiter leur entreprise. Sept pour cent ont évité le financement officiel car ils trouvaient que le processus de demande était trop compliqué, comparativement à seulement 2 % des autres entrepreneurs. Cinquante neuf pour cent des entrepreneurs de minorités visibles ont une langue maternelle autre que l'anglais ou le français; il est donc possible que ce phénomène contribue à leur perception de complexité, bien que d'autres recherches soient nécessaires à cette fin.

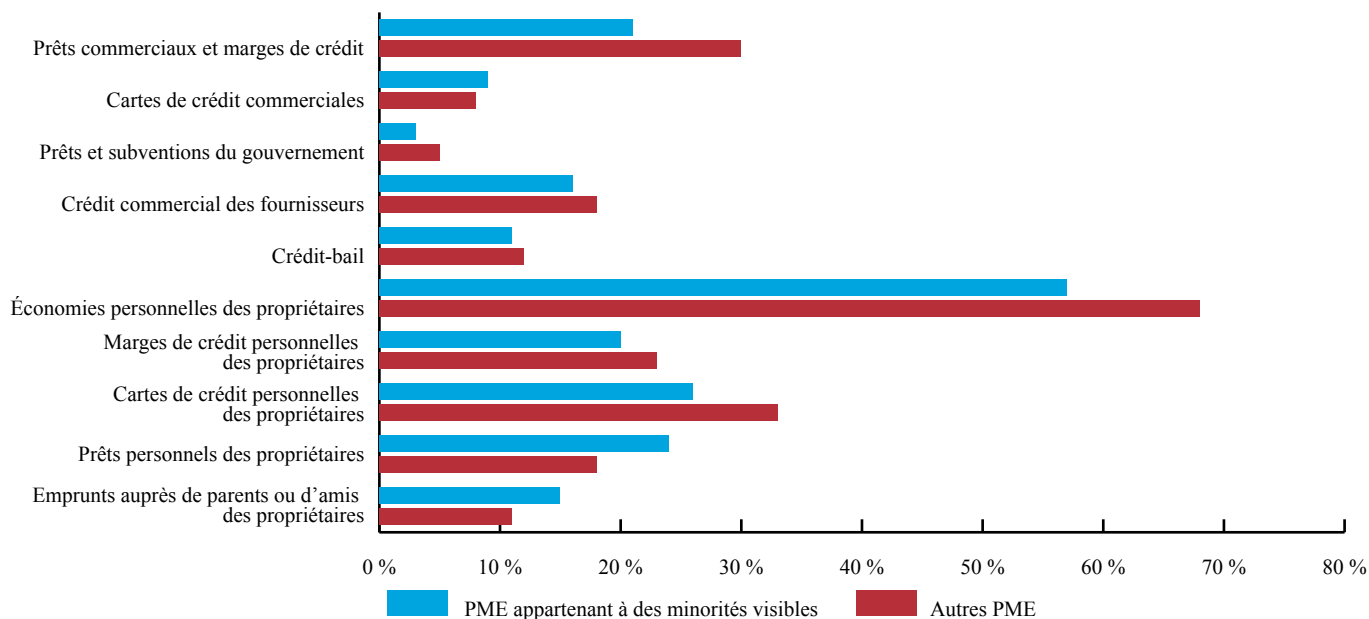
STRUCTURE FINANCIÈRE

Bien que les sources officielles de financement commercial susmentionnées aient longtemps été les sources dominantes de financement des petites entreprises, les propriétaires utilisent également une gamme d'outils non officiels. Les figures 9 et 10 énumèrent les dix principales sources de financement utilisées par les entrepreneurs de minorités visibles, lors du démarrage de leur entreprise et en 2000.

À l'étape du lancement, avant la vente de produits ou de services, les entreprises appartenant à des minorités visibles sont principalement financées au moyen des épargnes personnelles et des instruments de crédit de l'entrepreneur lui-même. Les entrepreneurs de minorités visibles se fient également aux prêts de parents et d'amis, connus sous le nom de « capital de proximité », plus souvent que les autres entrepreneurs. Il s'agit de façons habituelles de financer le démarrage d'une entreprise, mais la figure 9 indique que les entrepreneurs de minorités visibles n'utilisent pas les instruments de financement, officiels ou non, dans la même mesure que les autres entrepreneurs, ce qui donne à penser que les entreprises appartenant à des minorités visibles ont des besoins en capital moins importants que les autres entreprises lors du démarrage, phénomène vraisemblablement dû au fait qu'elles se concentrent dans les industries de services où les frais de démarrage sont moins élevés que dans les industries de fabrication (U.S. Small Business Administration, 2001).

Il existe moins de différences évidentes entre les sources de capital utilisées par des PME établies appartenant à des minorités visibles et les autres entreprises établies. Une fois que les entreprises sont établies, les sources de financement deviennent

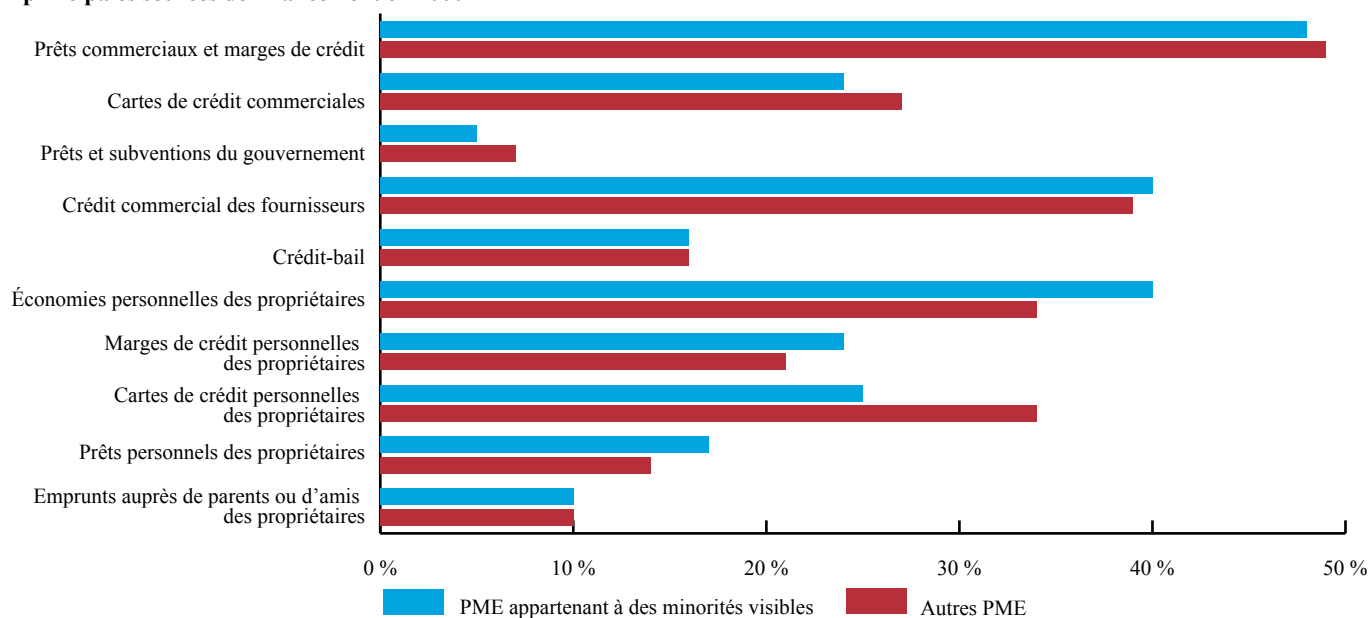
Figure 9
Dix principales sources de financement à l'étape du démarrage*



* Chiffres provenant de PME exploitées en 2000 par rapport à leur expérience de financement lors du démarrage de leur entreprise entre 1996 et 2000.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2000.

Figure 10
Dix principales sources de financement en 2000*



* Comprend toutes les sources utilisées, peu importe si elles ont été accordées ou obtenues au cours d'une année précédente.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2000.

davantage des instruments officiels provenant d'institutions financières (p. ex., financement commercial, crédit commercial de fournisseurs et crédit-bail). Les entrepreneurs de minorités visibles continuent toutefois à utiliser des épargnes personnelles, comme l'indique la figure 10. Ce phénomène est dû en partie au fait que les PME appartenant à des minorités visibles sont plus jeunes, en moyenne, et plus concentrées dans le secteur des services. Des recherches antérieures ont montré un emploi supérieur d'outils de financement non officiels parmi les entreprises de services et les jeunes entreprises⁵.

STRUCTURE DE LA DETTE

Les entrepreneurs de minorités visibles devaient collectivement 26,8 milliards de dollars en 2000. La figure 11 illustre la répartition de la dette selon la source. Il existe une différence majeure parmi les PME appartenant à des minorités visibles : la dette d'entreprise contractée par les entrepreneurs de minorités visibles auprès de particuliers est de 60 % supérieure à celle des autres entrepreneurs. La majorité de ces prêts proviennent d'investisseurs non officiels, y compris les investisseurs providentiels, les parents

et les amis, ce qui correspond à l'utilisation plus élevée de capital de proximité par les entrepreneurs de minorités visibles.

Figure 11
Répartition de la dette selon la source, 2000

Fournisseur	PME appartenant à des minorités visibles	Autres PME
	%	
Banques à charte	29	29
Coopératives de crédit et caisses populaires	2	5
Cartes de crédit	1	1
Programmes gouvernementaux	5	4
Crédit-bail	1	1
Prêts de particuliers	28	17
Crédit commercial des fournisseurs	17	21
Autre	17	22
Dette totale	100	100

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2000.

⁵ *Le financement des PME au Canada*, 2002. Rapport préparé dans le cadre du Programme de recherche sur le financement des PME. (<http://www.pme-prf.gc.ca>)

CAPITAL-RISQUE

Le capital-risque, qui comprend le financement par capitaux propres de début de croissance, comme les investissements providentiels de capital-risque officiel, est de plus en plus reconnu comme une source importante de capital, surtout chez les entreprises axées sur la technologie et les entreprises à fort potentiel de croissance. Le capital-risque peut permettre à ces entreprises d'obtenir les sommes importantes de capital requises à leur croissance, avec la mise en garde que l'investisseur détient des actions dans l'entreprise. Par conséquent, le capital-risque est une stratégie de financement qui n'est appropriée que pour une petite proportion des entreprises. En 2000, seulement 2 % de tous les propriétaires de PME ont utilisé le capital-risque.

Cependant, les entrepreneurs de minorités visibles semblent plus enclins à utiliser le financement par capitaux propres que les autres entrepreneurs. Parmi les propriétaires de PME de minorités visibles, seulement 48 % disent qu'ils ne sont pas prêts à partager leurs capitaux propres afin de réunir les fonds nécessaires à la croissance, à l'agrandissement ou au refinancement. En comparaison, 70 % des autres propriétaires disent ne pas vouloir partager leurs capitaux propres pour obtenir du financement. Il se pourrait que la volonté accrue des entrepreneurs de

minorités visibles à utiliser le capital-risque soit due, en partie, à leur concentration au sein des industries axées sur les connaissances, qui ont davantage tendance à utiliser cette méthode de financement.

RÉSUMÉ ET DISCUSSION

Les entreprises appartenant à des minorités visibles ont bon nombre des mêmes caractéristiques que les autres entreprises canadiennes. Elles sont de taille semblable, elles ont leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et elles contribuent grandement à l'économie canadienne. En général, ces entreprises sont plus jeunes et davantage concentrées dans les industries de services ou axées sur les connaissances et, par conséquent, elles sont parfois perçues comme plus risquées que la PME moyenne. Tandis que ces facteurs pourraient, en théorie, avoir une incidence sur leur croissance et leur développement, surtout à l'égard de l'accès au financement, les données indiquent qu'elles n'ont pas plus de difficulté à accéder au financement que les autres entreprises. Ce résultat correspond aux recherches antérieures, qui ont trouvé que les entrepreneurs de minorités visibles sont aussi susceptibles que les autres entrepreneurs d'obtenir un financement par emprunt des banques et que leur taux d'approbation est légèrement supérieur (Thompson Lightstone & Company Ltd., 1998).

BIBLIOGRAPHIE

Antunes, Pedro, Judith MacBride-King et Julie Swettenham (avril 2004) *Making a Visible Difference: The Contribution of Visible Minorities to Canadian Economic Growth*. Conférence Board du Canada.

Frenette, Marc (décembre 2002) *Do the Falling Earnings of Immigrants Apply to Self-Employed Immigrants?* Rapport de recherche de Statistique Canada.

Thompson Lightstone & Company Ltd. (1998) *Small- and Medium-sized Businesses in Canada: An Ongoing Perspective Of Their Needs, Expectations And Satisfaction With Financial Institutions*. Rapport préparé pour l'Association des banquiers canadiens.

U.S. Small Business Administration, Office of Advocacy (novembre 2001), *Minorities in Business*, 2001.

PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE FINANCEMENT DES PME

Le bulletin *Profils de financement des petites entreprises*, produit par Industrie Canada et qui s'inscrit dans le Programme de recherche sur le financement des PME, sert à présenter périodiquement des articles sur divers segments du marché. D'autres bulletins portent sur les entrepreneurs membres des minorités visibles et les jeunes entrepreneurs.

Conformément aux recommandations formulées en 1999 par le Groupe de travail sur l'avenir du secteur des services financiers canadien, le Programme de recherche sur le financement des PME est un vaste programme de collecte de données sur le financement des PME au Canada. En collaboration avec Statistique Canada et le ministère des Finances Canada, Industrie Canada souhaite broser un tableau complet du financement des petites et moyennes entreprises en publiant des données sur l'offre et la demande.

Dans le cadre du Programme, Statistique Canada mène une série d'enquêtes nationales sur les petites et moyennes entreprises (*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*) et les fournisseurs de services financiers (*Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*). En complément, Industrie Canada réalise des études sur certains aspects particuliers du financement des PME.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de recherche sur le financement des PME et avoir accès aux conclusions et rapports statistiques, consultez le site Web www.pme-prf.gc.ca. Pour en apprendre davantage sur la méthode de l'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, consultez le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur cet article, faites parvenir un courriel à prfpme@ic.gc.ca.

INFORMATION SUR LE DROIT D'AUTEUR

On peut obtenir cette publication sur supports accessibles, sur demande. Communiquer avec la :

Section du multimédia et de l'édition
Direction générale des communications et du marketing
Industrie Canada
Bureau 264D, Tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél. : (613) 948-1554
Télec. : (613) 947-7155
Courriel : multimedia.production@ic.gc.ca

Pour obtenir une version imprimée de cette publication, s'adresser également aux :

Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Tél. (sans frais) : 1 800 635-7943 (au Canada et aux États-Unis.)
Tél. (appels locaux) : (613) 941-5995
ATS : 1 800 465-7735
Télec. : (sans frais) : 1 800 565-7757 (au Canada et aux États-Unis)
Télec. : (envois locaux) : (613) 954-5779
Courriel : publications@pwgsc.gc.ca

Cette publication est également offerte par voie électronique en version HTML (www.pme-prf.gc.ca)

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

Cat. No. Iu188-4/3-2006F-PDF
ISBN 0-662-71239-0
54335F

Also available in English under the title *Small Business Financing Profiles: Visible Minority Entrepreneurs*.